

jugeons souhaitable pour toute une gamme de raisons. Examinons la situation générale, sans nous limiter aux arrangements applicables à une région donnée du Canada. Du point de vue économique, l'entreprise publique dans ce domaine est préférable parce qu'elle n'est mue par aucun intérêt lucratif, qu'elle peut accorder des taux d'intérêt plus bas et aussi parce que les grandes sociétés publiques sont mieux en mesure d'assurer un financement à long terme.

• (4.30 p.m.)

Certaines centrales ont des dimensions si importantes qu'il faut un financement échelonné sur 33 ans ou davantage avant qu'elles commencent à produire. J'ai à l'esprit certaines de nos usines hydro-électriques ou centrales atomiques actuelles. Une société importante, ayant un marché plus étendu, pourrait se permettre de construire des usines hydro-électriques de dimensions souvent au delà des possibilités de petites entreprises appartenant à des particuliers. C'est pour de telles raisons que les membres de ce parti sont en général partisans de centrales électriques exploitées par le secteur public.

D'après ce que j'ai lu, et d'après ce que je sais de la situation dans le Yukon, de nombreux emplacements pour des usines hydro-électriques sont prêts à être utilisés, sitôt qu'on aura trouvé un marché suffisant. Il me semble qu'en l'occurrence une importante entreprise publique pourrait garantir une quantité d'énergie, alors que de petites sociétés particulières ne le pourraient pas. A cet égard, la création d'un marché pour l'énergie serait possible, puisque les exploitants des mines et les entreprises commerciales pourraient compter sur l'énergie nécessaire à leur exploitation. De ce fait, ces entreprises pourraient donner suite à leurs initiatives, alors qu'elles hésiteraient à le faire dans le cas contraire.

Là où une exploitation minière doit emprunter, mettons, plusieurs millions de dollars en plus de ses immobilisations régulières, qu'elle soit assurée qu'une entreprise publique lui fournira l'énergie voulue, pourrait faire toute la différence entre démarrer et ne pas démarrer. En conséquence, je crois qu'il y a décidément des avantages à avoir une entreprise productrice d'énergie exploitée par le gouvernement dans cette partie du pays. De plus, je crois qu'une grande entreprise à caractère public aurait tendance à normaliser ses approvisionnements en pièces. C'est certainement la conclusion où nous en sommes venus en Saskatchewan, où nous avons pu constater que les petites entreprises individuelles utilisaient toute une variété de pièces de formats différents. Une seule grande entreprise aurait une seule réserve de pièces qui coûteraient alors moins cher et tout le monde en profiterait.

Nous appuierions le gouvernement même s'il allait encore plus loin. Nous croyons que le bill aurait dû comporter un engagement direct de la part du gouvernement de procéder à l'aménagement complet de centrales énergétiques au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, et pas uniquement dans ce que je pourrais appeler les régions périphériques. A notre avis, trop souvent les installations énergétiques rentables, comme c'est le cas des autres industries aussi, sont laissées aux entreprises privées, et les régions périphériques où les autres ne peuvent réaliser des bénéfices sont abandonnées aux entreprises publiques. Dans ces circonstances, bien entendu, il ne paraît pas avantageux de créer une régie publique de l'énergie. La seule façon de considérer une régie de ce genre, c'est d'en examiner tous les aspects, de

l'envisager comme une société fournissant l'énergie à une région donnée.

Je voudrais dire quelques mots sur la péréquation des taux. Je viens d'une exploitation agricole située dans une zone peu peuplée de la Saskatchewan. Du simple point de vue économique, je ne crois pas qu'il soit jamais profitable de faire passer une ligne d'électricité dans cette région de la province. Cependant, je ne crois pas que les eaux de la Saskatchewan-Sud, ou celles de la Saskatchewan-Nord, captées à la hauteur des rapides Squaw, par exemple, soient destinées à l'usage exclusif des habitants de Saskatoon, de Prince-Albert ou des autres grandes villes de la Saskatchewan, où la vente de l'énergie rapporte. Ces villes doivent répondre aux besoins des agriculteurs comme moi et j'ai droit à l'électricité de la Saskatchewan autant que tous les autres habitants de la province et au même prix.

Que les usagers soient aidés grâce à des subventions à l'exploitation, à des immobilisations ou de quelque autre manière, la fixation d'un taux général est à l'avantage de tous. Je ne m'en tiendrai pas à la question des taux seulement; j'insiste aussi sur l'établissement de lignes d'alimentation rejoignant les régions éloignées où il ne sera peut-être jamais rentable de fournir de l'énergie. Je me souviens du temps où certaines régions de la Saskatchewan n'étaient pas électrifiées. J'ai eu moi-même des ennuis avec ma petite centrale d'électricité, et finalement, la compagnie a remplacé ses transformateurs de 5 chevaux par d'autres de 10 chevaux. J'ai vu l'utilisation de l'électricité se répandre dans la province, ce qui a profité aux affaires dans certaines des régions éloignées. A cet égard, je relève une lacune dans le discours du député du Yukon (M. Nielsen) qui en avait long à dire au sujet de la population de Whitehorse et autres villes, mais très peu sur ceux qui demeurent dans les régions marginales. Lorsqu'il en a fait mention, ce fut pour rap-peler qu'ils n'avaient pas l'électricité, et cette critique est justifiée à mon avis.

D'après mon expérience, si l'on considère uniquement la production d'énergie du point de vue économique, les régions périphériques en seront privées. Ou alors si elles en reçoivent, les tarifs seront élevés ou bien l'approvisionnement sera aléatoire. Il n'y aura pas de raccordement, si bien que l'approvisionnement sera incertain. C'est pourquoi je prétends que nous devons envisager la question de l'énergie de façon globale, d'après la conjoncture économique des régions de l'ensemble du pays, plutôt qu'en fonction des villes individuelles. A ce propos, les habitants de Whitehorse et d'autres villes et les exploitants miniers ne devraient pas s'opposer à ce que l'on utilise une partie de leur argent pour fournir de l'énergie à d'autres parties du Yukon.

M. Nielsen: Pourquoi ne réduirait-on pas les tarifs?

M. Thomson: Je viens d'une région qui n'aurait jamais eu d'électricité si l'économie avait été le seul facteur en cause. Toutefois, les eaux du Yukon ne sont pas réservées aux habitants de Whitehorse, elles sont le bien de tous les habitants du Yukon. Pareillement, les mines ne sont pas pour le seul profit des exploitants, mais pour celui de la collectivité. Les habitants de Whitehorse devraient aider à payer l'électricité des autres. Après tout, faut-il que les gens du Yukon n'habitent qu'à Whitehorse ou dans les régions minières?